



Protocole sanitaire JA Vichy Reprise extérieure du 1^{er} au 11 décembre



- Les entrainements auront exclusivement lieu à l'extérieur, sur les espaces publiques autour du Palais des Sports
- Les groupes sont limités à 10 participants et ne doivent pas se mélanger (principe de non-brassage)
- Arrivée au plus tôt 10 min avant le début des entraînements et départ dès la fin de la séance
- A l'arrivée, les jeunes se dirigeront directement au lieu du rendez-vous de leur groupe (voir plan)
- Port du masque obligatoire sauf pendant les temps d'exercices
- Port du masque obligatoire pour les entraîneurs (sauf si participation à l'exercice, p.ex. footing)
- Distanciation physique d'au moins 2m lors de la pratique
- Utilisation du gel hydroalcoolique par tous avant chaque nouvelle activité physique
- Les entraîneurs tiennent un listing de présence (nom/prénom/groupe/catégorie/date) pour permettre un traçage en cas de COVID19
- Respect strict des gestes barrières

